

Une nouvelle grotte ornée lotoise en vallée du Célé

Le dimanche 20 septembre 2009, l'un d'entre nous, Jean-Luc Guinot, spéléologue professionnel breveté d'état, remarquait des tracés peints paléolithiques sur une paroi de la grotte du Pech d'Arsou 2, cavité d'accès aisée, connue peut-être depuis toujours.

Description du site

Située sur la commune de Corn, presque en bordure de plateau, cette grotte domine la rive droite de la vallée du Célé.

C'est une vaste cavité pourvue d'un large porche s'ouvrant au sud. Cette configuration devait être équivalente au Paléolithique supérieur, tous comme l'était probablement la configuration intérieure de la grotte. Seule la zone d'entrée a pu évoluer, avec peut-être un recul du porche, et la montée en puissance d'un éboulis de contre-pente.

La grotte présente une galerie unique d'environ 75 mètres de long (figure 1). Sa largeur varie de 5 à 10 mètres et sa hauteur moyenne est de 2 à 5 mètres.

Après une dizaine de mètres de descente sur un éboulis, le profil du sol présente une dominante horizontale.

Malgré un aspect chaotique car le sol est encombré de fragments d'anciens planchers stalagmitiques, d'amorces de soutirages plus ou moins important, de terrier d'animaux, et de quelques concrétions, le parcours intérieur est partout aisé.

Sur les vingt premiers mètres, la voûte est en cours de désagrégation (gélifraction ou décompression) (photographie 1). La zone de condensation active sur les parois et sur la voûte pénètre d'environ 35 mètres de l'entrée. On peut donc considérer que, dans la première moitié de la cavité, la surface des parois paléolithiques est détruite, sauf peut-être dans d'inaccessibles parties hautes et de quelques marmites ou cheminées.

Le panneau orné, est localisé en voûte, à environ 45 mètres de l'entrée, du côté droit de la galerie. À l'instar de la circulation dans la cavité, son accès est aujourd'hui aisé. Il en était probablement de même au paléolithique supérieur : toute personne de constitution normale pouvait s'y rendre. Une très courte ascension, d'environ d'un mètre, sur un ancien massif de concrétion à permis à l'artiste paléolithique d'atteindre la voûte.

1. Ministère de la culture, UMR 5608 du CNRS
Yanik.leguillou@online.fr
2. Spéléologue professionnel breveté d'état
Guinot.jean-luc@wanadoo.fr

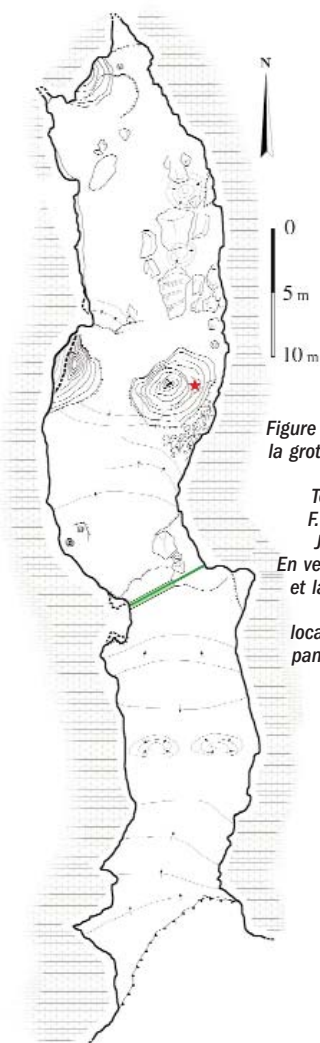


Figure 1: Plan de la grotte du Pech d'Arsou 2. Topographie F. Maksud et J.-L. Guinot. En vert: la grille et la tranchée. En rouge: localisation du panneau orné.



Photographie 1: Le porche d'entrée. Cliché J.-L. Guinot.

Le panneau orné

Les tracés pariétaux paléolithiques identifiés sont donc concentrés en voûte, dans une petite coupole de moins de un mètre de diamètre. Ailleurs dans la grotte, nous n'avons pas repéré de trace clairement attribuable à une activité humaine paléolithique.

Sur le panneau orné, la surface de la paroi est soit une pellicule jaunâtre et molle de calcaire décomposé, soit des liserés ou fistuleuses de calcite qui recouvrent toujours les traits gravés. L'état de surface de la roche à certainement beaucoup évolué depuis la réalisation des œuvres. Il ne paraît pas possible que les incisions aient été réalisées sur une paroi dont l'état de

surface ait été similaire à l'actuel. Elles n'auraient pu qu'être écrasées par la pression de l'outil. L'apposition du pigment s'est faite sur une surface dure, sans écrasement de matière, alors qu'aujourd'hui, la moindre pression d'un crayon gras entraînerait l'écrasement de cette surface.

En tout état de cause, l'état de surface des parois de la zone ornée plaide sans équivoque pour une attribution paléolithique des dessins. Il révèle une très grande fragilité de ces œuvres.

Les traits incisés, très estompés, disparaissent dès qu'ils quittent l'intérieur de la concavité. Ce constat invite à s'interroger sur l'extension des

zones ornées au Paléolithique. Il est possible que nous soyons en présence d'une composante résiduelle d'un ensemble ornée bien plus vaste. La configuration de la coupole aurait permis la préservation des surfaces de la paroi, et donc des œuvres, dans un environnement où, peut-être, les circulations d'air, les zones de condensation, voire exceptionnellement les zones de gel, auraient modifié la surface des parois.

Il est probable que la conservation des dessins n'ait été possible que dans cette concavité. Les autres œuvres pariétales, s'il y en avait, auraient alors naturellement disparu dans le reste de la grotte.

Contexte archéologique et anthropisation de la cavité

Outre les œuvres pariétales paléolithiques, les traces d'anthropisation du site sont :

- Des impacts de nombreux coups de pioche, petites excavations et fouilles en sape, consécutifs peut-être à l'action de chercheurs d'ossements d'ours.
- Quelques violents bris de plancher de calcite, réalisés avec des outils en fer, et ayant entraîné la disparition de gros fragments, probablement emportés de la cavité pour un usage non identifié.
- La présence en surface de charbons (très) modernes et erratiques.
- De possibles restes d'une murette (bergerie ?) de pierre sèche (19^e ou 20^e siècle).
- Des aménagements récents de plates-formes destinées à accueillir des bivouacs.
- L'activité de blaireaux, renards et brebis est certaine sur le site, ainsi qu'en témoignent de nombreux ossements. Quelques rares griffures d'ours sont visibles en paroi, sur des plaquages et banquettes d'argile.

Hormis les dessins, nous n'avons identifié aucune trace d'occupation ou d'activité paléolithique.

Avec l'accord du propriétaire, que nous remercions, une clôture de protection a été installée (photographe 2) par la DRAC de Midi-Pyrénées. La tranchée

nécessaire pour en réaliser les fondations a été ouverte par Frédéric Maksud.

Cette intervention archéologique a permis d'effectuer quelques observations ponctuelles sur le remplissage de la cavité. Elles s'ajoutent aux observations faites sur les sols, sur les ouvertures de terriers de blaireaux, et sur les parois de soutirages. Nous disposons ainsi d'une première approche des remplissages de la cavité : une couche argileuse, intégrant des ossements d'ours des cavernes, occupe peut-être

toute la grotte. La présence des restes d'ours n'y paraît pas très dense.

Sur elle, se trouvent des niveaux de planchers calcités, parfois épais. Ces planchers sont eux-mêmes surmontés de quelques stalagmites.

Dans les quinze premiers mètres après l'entrée, des effondrements de voûte (gélifraction, et/ou décompression) viennent recouvrir le tout.

Les paléosols correspondants au Paléolithique supérieur ont soit disparus (lessivages) soit sont proches des niveaux de sol actuel.



Photographie 2 : La grille de protection de la grotte installée par la DRAC de Midi-Pyrénées. Cliché J.-L. Guinot.

Approche sommaire des dessins

Nous n'avons réalisé qu'une observation rapide des œuvres pariétales, sans aucun croquis ou relevés. Les données métriques sont approximatives. Il est probable que des tracés incisés ont échappé à notre regard. D'autres traits incisés ont été observés, mais n'ont pas été intégrés dans le présent descriptif.

Au moins quatre représentations figuratives animales sont présentes. Dans la moitié droite de la coupole, la figure la plus visible est un cheval peint et gravé. Au-dessus de lui, de nombreuses incisions dessinent un second cheval, de lecture très difficile. Dans la partie gauche de la coupole est gravé un troisième cheval. Devant lui, se lit aisément la patte d'un quatrième animal, de plus grande taille, peut être là aussi un cheval.

Seules les deux figures les plus lisibles sont décrites ici.

L'animal le plus visible (photographie 3) est un cheval de profil droit. Il est à la fois gravé, dessiné, et peint. Il semble que la phase d'incision ait précédé l'apposition de pigments. Le tracé peint de la ligne dorsale détoure le côté intérieur du côté gravé. Les incisions sont en V évasé, large, franc, peut-être réalisées par un puissant raclage au burin de silex. Il ne semble pas y avoir de piquetage. L'attache de la queue est très basse sur l'arrière-train. La ligne de ventre est tracée en noir, tout comme devaient l'être les pattes arrière, aujourd'hui presque disparues. Les deux pattes avant sont courtes, en V assez évasé, projetée vers l'avant. L'œil est indiqué d'un simple point noir. Une oreille est dessinée, bien droite et pointue. La joue est bien arrondie. Un long trait d'épaule, recoupe le corps de l'animal jusqu'à inclure la base du poitrail. À l'instar des chevaux du Pech-Merle, ce trait divise l'animal en deux parties traitées différemment par l'artiste. La partie avant est remplie de pigments noirs, aujourd'hui très estompés. La partie arrière est laissée en réserve. L'animal a environ 40 cm de long.

Le cheval gravé de la moitié gauche de la coupole (photographie 4) présente le même type d'incision que celles du cheval précédent. Il est en profil gauche. Les deux pattes antérieures sont présentes, projetées en avant,



Photographie 3 : Le cheval peint. Noter le trait noir qui détoure le trait gravé de la ligne dorsale. Cliché Y. Le Guillou.



Photographie 4 : Le cheval gravé. Noter, en avant, la patte d'un animal plus grand. Cliché Y. Le Guillou.

en V assez évasé. Le sabot de la patte de premier plan est peut-être dessiné sous ou dans la calcite. Une patte arrière est présente. Elle est bien galbée, contrairement aux pattes avant plus rectilignes. Il n'est pas impossible que la seconde patte ait été dessinée mais elle serait difficile à lire sous la calcite blanche. La fin de la ligne de dos, juste avant l'amorce de la queue, n'est pas visible. La queue est dessinée, du moins son amorce le long des fesses. Le pli de l'aîne est nette-

ment marqué à l'aide de plusieurs traits. La crinière est hachurée, avec au moins dix traits soigneusement alignés. Une oreille est tracée. Peut-être, en avant de la première, se trouve la seconde, en arrière-plan. L'œil est indiqué. L'animal à environ 35 cm de long.

Le grand trait qui recoupe verticalement le corps du cheval est antérieur au tracé de l'animal. Il ne semble pas appartenir au second animal du panneau (grand cheval?). Un autre trait,

antérieur lui aussi, mais plus court et moins profond, recoupe le dos du cheval à la base de la crinière. Sur le corps de l'animal, se trouve un alignement construit d'au moins six petites cupules ou courts traits.

Sont-elles liées au cheval ? Sont-elles à intégrer dans le tracé du grand animal dont seule une patte est clairement visible ? Sont-elles à lire isolées, tel un signe constitué d'un unique alignement de points ?

Même si la crinière du cheval peint est plus souple que l'autre, même si elle n'est pas hachurée, il existe bien des similitudes entre les deux chevaux. L'ensemble orné paraît très homogène.

Attribution chronologique des dessins

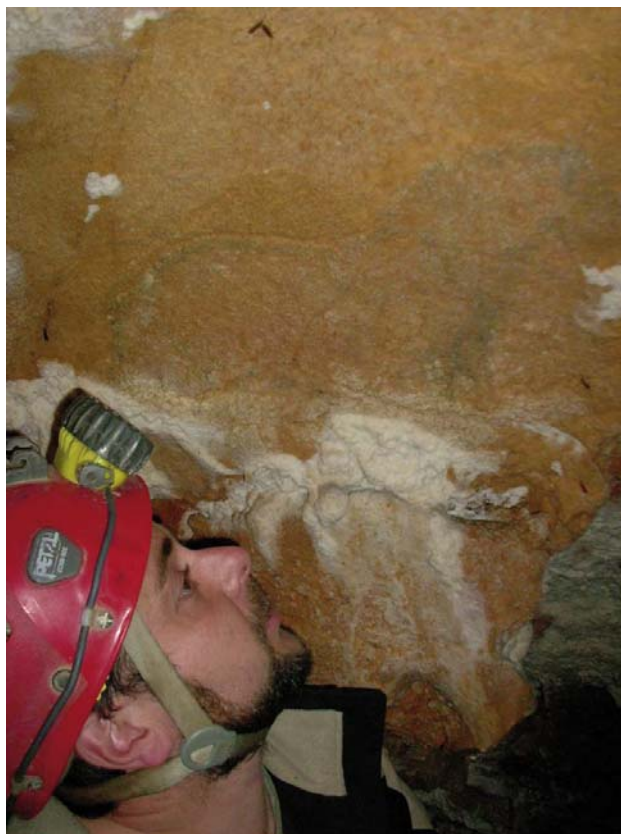
L'état de surface des parois et incisions invite à une attribution paléolithique des œuvres que nous considérons comme certaine. Il était intéressant de tenter d'apporter plus de précisions dans cette attribution.

Les thèmes

La sélection thématique, probablement quatre chevaux, n'est guère parlante en soi. Elle est insuffisante pour caractériser une attribution à une phase spécifique du Paléolithique supérieur. Mais en écartant tout tracé schématique, tout alphabétiforme, et en incluant des segments corporels appartenant à de grands mammifères, cette sélection est tout à fait compatible avec l'art pariétal du Paléolithique supérieur. Parallèlement, elle est peu conforme avec tout panel postérieur d'art pariétal de nos régions.

Les styles

La crinière du cheval gravé et son port de tête laissent penser à un magdalénien pas trop récent. L'attache de l'oreille du cheval peint orienterait plutôt vers des œuvres un peu plus anciennes. Les pattes avant projetées du cheval invitent à écarter fermement le Magdalénien supérieur, et seraient plutôt proches d'un gravettien tardif. Si l'attache basse de la queue était un critère crédible, on pourrait écarter le magdalénien moyen. La patte bouletée du quatrième animal gravé serait



Photographie 5 :
Le cheval peint, avec son inventeur Jean-Luc Guinot. Cliché L. Nunes.

proche de sites comme Lascaux et donc entre le gravettien et le Magdalénien.

Les techniques

L'état de conservation des traits de gravure rend presque impossible toute lecture de la forme des incisions. Tout au plus peut-on dire qu'il ne s'agit pas de fines lignes réalisées avec

l'arête d'une lame ou d'un éclat de silex. Le pigment noir est, soit un trait pour le dos ou l'oreille du cheval, soit étalé sur le cou et le poitrail. Nous n'avons pas su en identifier la technique d'application. Cette séparation de teinte qui coupe le cheval en deux rappelle bien évidemment les chevaux du Pech-Merle, qui sont antérieurs au Magdalénien.

En Conclusion

Ces constats génèrent un faisceau de données qui permet de considérer que ces œuvres sont antérieures au magdalénien supérieur, et postérieures à l'aurignacien. Elles sont très probablement antérieures au magdalénien moyen, et postérieures à un art gravettien à volutes et arabesque telle pourrait être celui de Cussac, de Gargas, de Pair-non-Pair. S'il fallait rapprocher le Pech d'Arsou 2 d'autres cavités ornées, nous aurions tendance à penser par exemple au Gabillou... Sous toutes réserves.

En rajoutant un maillon pas nécessairement linéaire, la découverte des œuvres du Pech d'Arsou 2 enrichit l'extrême complexité chronologique de l'art pariétal quercynois.